

Un salaire minimum pour l'Europe ?

La question du salaire minimum se situe au carrefour de préoccupations diverses : compétitivité, dumping social, précarité, inclusion sociale. Les institutions internationales et européennes ont récemment modifié leur appréhension du salaire minimum. La définition d'un salaire minimum est au cœur du socle européen des droits sociaux. Ainsi, même si la fixation d'un salaire minimum ne relève pas de la compétence de l'UE, l'horizon d'un salaire minimum européen est maintenant à l'agenda européen.

A cette actualité supranationale, s'ajoutent des actualités nationales. Certains États Membres – en particulier l'Allemagne – se sont récemment dotés de dispositifs juridiques tendant à intégrer dans leur législation nationale un salaire minimum. Le salaire minimum est donné pour l'une des voies de lutte contre le dumping social. Les recommandations adoptées dans le cadre du semestre européen, qui visent d'ores et déjà à influencer la politique salariale de certains États membres, rendent d'autant plus urgent le débat sur le salaire minimum.



Lieu du colloque

Université de Bordeaux - Site Victoire
Amphi Pitres
Place de la Victoire, 33000 Bordeaux
Tramway ligne B, arrêt Victoire

COLLOQUE

BORDEAUX

Jeudi 16 novembre 2017



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX - SITE VICTOIRE

Journée validée au titre de la formation continue des avocats

Renseignements et inscriptions :

<https://eurosalaire2017.sciencesconf.org>



GEFACT



COMPTRASEC

Centre de droit comparé du travail
et de la sécurité sociale

université
de BORDEAUX



Jeudi 16 novembre 2017 - matin

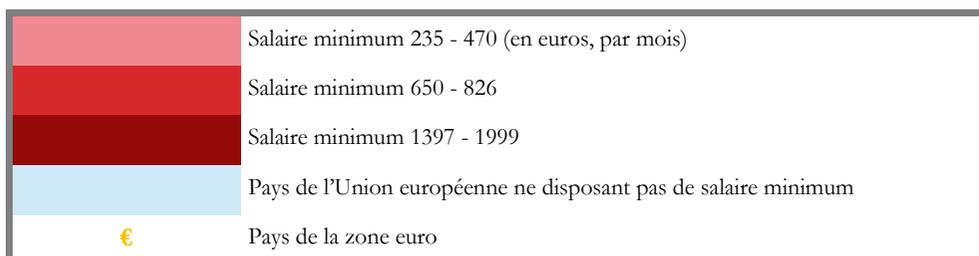
- 8h30 Accueil des participants
- 9h00 - 9h30 Allocution d'ouverture
Isabelle Daugareilh
Directrice de recherche CNRS
Directrice du Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux
- Introduction*
Jérôme Porta
Professeur, Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux
- L'IDÉE DE SALAIRE MINIMUM**
- 9h30 - 10h00 *Le salaire minimum à l'heure du socle européen des droits sociaux*
Nicolas Moizard
Professeur, Dres, UMR 7354 CNRS - Université de Strasbourg
- 10h00 - 10h30 *Le salaire dans les standards internationaux et européens*
Alexandre Charbonneau
Maître de conférence, Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux
- 10h30 - 11h00 Débat
- 11h00 - 11h15 Pause
- LE SALAIRE MINIMUM, INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LE DUMPING SOCIAL**
- 11h15 - 11h45 *Salaire et détachement transnational des travailleurs*
Emmanuelle Lafuma
Maître de conférences, Irda, Université Paris 13
- 11h45 - 12h15 *Le contrôle par l'administration du travail du respect du salaire minimum dans le cadre du contrôle de la directive 96/71*
Hervé Guichaoua
Ancien directeur du travail du ministère du travail
- 12h15 - 12h45 Débat
- 12h45 - 14h00 Déjeuner sur place

Jeudi 16 novembre 2017 - après-midi

- LES MODÈLES NATIONAUX DE RÉMUNÉRATION FACE AU DROIT EUROPÉEN**
- 14h00 - 14h30 *Comparer les coûts du travail et piloter les rémunérations et les droits sociaux en Europe*
Anne Eydoux
Maître de conférences en sciences économie, CEET, Lise, UMR 3320,
Conservatoire national des arts et métiers
- 14h30 - 14h50 *Les fonctions du salaire minimum à l'épreuve de la comparaison - l'exemple du droit japonais*
Eri Kasagi
Chargée de recherche, Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux
- 15h00 - 17h00 **TABLE RONDE**
Modératrice : **Tatiana Sachs**, Maître de conférences, IRERP, Université Paris Nanterre
- *Le droit allemand* : **Benjamin Dabosville**
Maître de conférences, Université de Strasbourg
 - *Le droit espagnol* : **Juan Pablo Landa**
Professeur, Université de Navarre
 - *Le droit français* : **Thomas Pasquier**
Professeur, IETL - Université Lumière Lyon 2, ERDS/CERCRID - UMR 5137
 - *Le droit grec* : **Konstantina Chatzilaou**
Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise
 - *Le droit suédois* : **Vincenzo Pietrogiovanni**
Senior Lecturer, Université de Lund, Suède
- 17h00 - 17h30 Débat
- 17h30 - 18h00 **CLÔTURE DES TRAVAUX**
Philippe Auvergnon
Directeur de recherche CNRS, Comptrasec, UMR 5114 CNRS-Université de Bordeaux



Les salaires minimum dans l'Union européenne en 2017



Pays	Salaire mensuel minimum en euros		Salaire mensuel médian 2014	Coût horaire moyen du travail 2014
	2017	2014		
Allemagne	1 498,00	X	2 343	31,4
Autriche	X	X	2 232	31,4
Belgique	1 562,59	1 501,82	2 719	39,0
<i>Bulgarie</i>	<i>235,20</i>	<i>173,84</i>	302	3,8
Chypre	X	X	1 410	15,8
<i>Croatie</i>	<i>442,09</i>	398,31	873	9,4
<i>Danemark</i>	X	X	3 627	40,6
Espagne	825,65	752,85	1 570	21,1
Estonie	470,00	355,00	845	9,8
Finlande	X	X	2 797	32,5
France	1 480,27	1 445,38	2 205	34,7
Grèce	683,76	683,76	1 336	14,5
<i>Hongrie</i>	412,66	328,16	590	7,7
Irlande	1 563,25	1 461,85	2 813	29,8
Italie	X	X	2 022	28,3
Lettonie	380,00	320,00	528	6,6
Lituanie	380,00	289,62	514	6,5
Luxembourg	1 998,59	1 921,03	3 240	36,2
Malte	735,63	717,95	1 386	12,8
Pays-Bas	X	1 495,20	2 135	33,7
<i>Pologne</i>	473,27	404,16	755	8,3
Portugal	649,83	565,83	867	13,2
<i>République tchèque</i>	419,90	309,62	775	9,4
<i>Roumanie</i>	318,52	205,34	375	4,6
<i>Royaume-Uni</i>	X	1 301,31	2 326	25,8
Slovaquie	435,00	352,00	752	9,7
Slovénie	804,96	789,15	1 295	15,6
<i>Suède</i>	X	X	3 065	37,3
UE (28 pays)			1919	24,5
Zone euro (19 pays)			2069	29

Légende : En gras, les pays de la zone euro
 Les chiffres sont en euros
 X : pas de salaire minimum légal

Source : Eurostat